

FCPE

Conseil Local des parents d'élèves  
Du collège Germaine Tillion  
47, rue du cochet  
91510 Lardy

Lundi 5 décembre 2017,

**A l'attention de M. DUROVRAY, Président du conseil départemental de l'Essonne**  
Hôtel du département, Boulevard de France- 91012 Evry cedex

**Copie à Mme Géron, Principale du collège Germaine Tillion**  
47 rue de Cochet, 91510 Lardy

Monsieur,

Nous sommes représentants des parents d'élèves du collège Germaine Tillion. Nous vous interpellons ce jour suite à notre dernière commission restauration réalisée dans les locaux de la cuisine centrale d'Etrechy. Lors de cette réunion, nous avons été informés que le département a décidé le remplacement des bacs inox pour le transport des repas par des bacs en plastique scellables, jetables mais « recyclables ». Les bacs plastiques serviraient pour le transport et réchauffage des plats qui seraient ensuite transvasés dans les bacs inox pour le service.

Lors de cette réunion les parents présents ont exprimé leur surprise face à une telle proposition. A l'ère où justement la prise de conscience de la société face aux enjeux de préservation de notre environnement et de santé est de plus en plus répandue, une telle décision va clairement à l'encontre de la responsabilité collective qu'est la nôtre. L'argument du tout recyclable est utilisé ici pour masquer des tonnes de déchets qui, de toutes façons nécessiteront de l'énergie et occasionneront des déchets et des poussières qui nuiront d'une part à notre environnement et d'autre part à la santé de tous.

Outre leur impact sur l'environnement et potentiellement sur la santé de nos enfants, l'utilisation de ces bacs représenterait un surcoût pour nos cuisines.

Nous voulons croire que vous êtes conscients, comme nous, que la collectivité se doit d'être exemplaire et s'inscrire dans le développement durable. C'est un défi d'ampleur dans lequel aucune régression n'est tolérable, et surtout pas concernant nos enfants.

Par conséquent, nous vous demandons de revenir sur votre décision, et d'envisager la poursuite d'utilisation de bac en inox pour le transport de la nourriture, en imaginant, si nécessaire, un procédé sécurisant les éventuels risques sanitaires. Nous sommes bien entendu à votre disposition pour échanger sur le sujet et participer aux réflexions pour répondre aux exigences de sécurité sanitaire pour nos enfants.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Les représentants des parents d'élèves du collège de Lardy